

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 10 (1872)
Heft: 4

Artikel: Les pêcheurs de perles
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-181769>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 08.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

cerf. Tout était rouge, eau, ciel, cavaliers, dames, chasseurs, chevaux, chiens; auprès et au loin tout était rouge.

On déchira le cerf; les chiens eurent le morceau d'élite; des dames de la cour rirent comme des folles; le cerf pleura. Cette fête coûta prodigieusement, mais monseigneur le comte du Nord avait eu une chasse aux flambeaux.

Au château, le souper attendait le retour des chasseurs. Ils furent reçus sous une tente parée d'emblèmes analogues à la fête: des bois de cerf soutenaient les rideaux et les draperies. Au-dessus, quand les prestiges du cuisinier et de l'échanson, deux emplois où les premiers mérites se sont toujours mis en relief dans la maison des Condé, témoin Vatel, eurent achevé d'éblouir l'imagination septentrionale de l'illustre étranger, le prince se leva et dit au comte du Nord: « Où Monsieur le comte croit-il être? » — Je crois être, répond celui-ci, dans le château de Condé, le plus noblement hospitalier des princes, et dans son plus riche appartement.

Les rideaux s'écartent; les deux portes du pavillon s'ouvrent, et le comte du Nord, à son inexprimable étonnement, se trouve au centre des écuries du château. Trois cents chevaux, chacun dans sa stalle, ceux-ci hennissent, ceux-ci courbés sur l'avoine, ceux-là perdant la sueur sous l'éponge, ceux-là frappant les dalles, tous sous la main d'un domestique, complètent cette surprenante perspective.

LÉON GOLZAN.

La botta merveillausa

On vèyâi l'ai ia quoquè z'annâie, per lo gro dè Vaud, on cô dè per lé que l'ai dezan Maufé, poin que n'avâi què quatrou dei à na man. Le portâvè sur son dou onna grôcha botta rodze in fer bâianç, et l'apélâvè sa botta, la botta merveillausa. L'allavè avoé per le velâdzou po gari cliau qu'ètan malâdou et que voliâvon mettre sa botta. Quand l'ètai messâ, l'ètatzivè bin adrei tot amon, poui seringâvè din sta botta, ne sé pas coumein, avoé on piston que dezai, po fère sailli lo soclliou. Ao bê don momin la tzamba inflâvè et Maufé lao dezâi: « Lé lè z'umeu que déchindon, vo z'ité binstou gari.

Héla! qu'arrivavè-t-e? cin que l'arrevè avoé ti le remidou dâi mâidzo: lè z'on sè gareçon et na pa lè z'òtroc. On n'a djamé su se la botta lai fasâi ôquie.

On iâdzou que l'ètai z'allâ per le Combremont, l'ai avéi onna tota bouna fêna qu'ètai bin malâda, et sè dzin vollira lai férè mettre la botta, ma sta on fêna ne volliu pas; lao deze: Avoé sa botta ne tirè quié la mâtî dei z'umeu, lè poin que dè cliau que mettan la botta lliein a bounadrei que moairon. Onna botta lé bouna po lé campetzan que n'an qu'onna tsamba: ié duvè tzambé ie fo duvè botté, ne vù pas autramein.

Du clia rézon dè la Grittélé à Moïse, nion ne volie pliequa mettre la botta merveillausa, l'in failliâi duvè, et Maufé, qu'ètai prau fin, s'apècut que tot ètai fini po lli. L'alla vindrè sa botta ao fin son d'au canton dè Fribô, et ao lieu d'allâ rôda du velâdzou à velâdzou po gari lé dzin avoé ôquie que ne poâvè rin, sé remette a betsi lé trufé et l'ai ia to pllin gâgni.

Y.

Les pêcheurs de perles.

Hélas! si les perles prenaient une voix, elles auraient à raconter bien des iniquités, bien des cruautés, et seraient mouillées de bien des larmes, car ces malheureux pêcheurs de perles ont à subir une

triste vie et à passer d'affreux dangers avant d'arriver à leur fin prématurée.

On sait que la perle est un corps dur, brillant, nacré et rond qui se forme dans l'intérieur de plusieurs coquillages. C'est sur les côtes de Ceylan et de l'île de Bahrein, dans le golfe Persique, que se pêchent les perles les plus fines. Pendant les mois de février et de mars, ces rivages présentent tout à coup un étrange spectacle: les sables du rivage et les rochers de corail se couvrent de tentes aux vives couleurs, aux pavillons flottants, et il se rassemble là des plongeurs et des marchands, des vendeurs de poissons et des bouchers, des calfats et des fabricants de voiles, des joaillers et des oisifs, des Asiatiques et des Africains, qui circulent, qui parlent haut, qui se heurtent, qui trafiquent et cherchent à s'enrichir par quelque heureux hasard. Il y a là aussi des prêtres et serviteurs d'idoles, qui lèvent des impôts sur les pêcheurs superstitieux, se font apporter des offrandes et imposent des jours fériés, ensorte que le gain des malheureux pêcheurs est à demi dépensé d'avance, et que leurs journées de travail se réduisent à environ 30 jours dans toute la saison.

Lorsque tout est prêt, un Parsis ou un Hindou vient, moyennant finances, bénir les flots pour en écarter les requins; des magistrats et des sorciers, toujours moyennant finances, distribuent des amulettes et prononcent des formules sacramentelles. Au moment où les bateaux vont partir, on voit, debout sur la poupe de la barque principale un vieux charlatan, qui passe pour un enchanteur et se vante de soumettre les requins à sa puissance; il agite ses mains décharnées, il fait des contorsions, il saute, il pousse des hurlements et en arrive à inspirer aux pêcheurs autant d'effroi qu'il prétend en inspirer aux requins. On observe le jeûne le plus rigoureux pendant toutes ces cérémonies, et on ne part que lorsque l'enchanteur a enfin déclaré le moment propice; il en donne le signal par des cris affreux, auxquels les pêcheurs répondent en chœur, puis on distribue de larges rations d'une espèce de rhum fait avec du vin de palmier, et le travail sérieux commence.

Les barques se rassemblent ordinairement à une heure assez avancée de la nuit; quand elles sont réunies, on tire un coup de canon et on met la voile pour la « pêcherie, » située vers le côté ouest du golfe Persique, afin d'y arriver avant le point du jour, pour que les plongeurs puissent commencer leurs opérations au moment même où le soleil paraît sortir de la mer.

Chaque barque contient, outre le pilote, dix ramers et dix plongeurs: ces derniers complètement nus et la peau frottée d'huile, travaillent au nombre de cinq pendant que les cinq autres se reposent à tour de rôle; avant de plonger, ils se compriment les narines au moyen d'un morceau de corne qui empêche l'eau d'y pénétrer, se bouchent les oreilles avec de la cire, s'attachent par une corde à la ceinture le réseau-sac qui doit renfermer les huîtres, et prennent entre leurs pieds un lourd morceau de granit rouge destiné à faciliter et accélérer leur

descente sous les eaux. Parvenus au fond des abîmes, ils ramassent les huîtres aussi vite que possible à l'aide de leurs mains et de leurs pieds dont ils se servent avec une étonnante adresse, remplissent leur sac, et agitent la corde dont on tient un bout dans les barques et qui les ramène à la surface de l'onde. Si le temps est favorable, les plongeurs peuvent descendre et remonter ainsi douze ou quinze fois par jour; en cas contraire, ils plongent tout au plus cinq fois. Ils ne restent en moyenne pas plus d'une minute sous l'eau. Leurs efforts sont extrêmement pénibles, et quand ils reviennent à l'air, presque tous rendent le sang par le nez, les oreilles et les yeux. La plupart gagnent à ce métier une santé déplorable, et tous, sans exception, y abrègent leur vie. Ils sont sujets à des maladies de cœur et à des ulcères; on les reconnaît aisément à leurs yeux injectés de sang, à leurs membres chancelants et à leur taille voûtée. Ils sont quelquefois frappés de mort subite en reparaissant à la surface des eaux et comme foudroyés.

En songeant à tant de souffrances, on ne devrait voir qu'avec mélancolie, ces perles qui ont le don de charmer nos regards.



Casino-Théâtre.

Décidément Lausanne est transformé: Jadis, le théâtre passait aux yeux d'un certain monde pour un lieu suspect, où l'on n'osait se risquer. Aujourd'hui, c'est le rendez-vous général. Des loges au paradis, tout est rempli.

Faut-il l'attribuer aux efforts, à la tenue, au talent de la troupe de M. Lejeune? Nous le pensons.

La représentation du jeudi 18 a réussi au-delà de toute expression. Le même public, qui applaudissait ce printemps au *Barbier* et à *la Favorite*, se pâma aux *Crochets du Père Martin*, et bien des larmes précieuses, bien de ces diamants du cœur, qui ne se dépensent que dans les grandes occasions, ont roulé sur le velours du cordon.

Par bonheur, l'opérette d'Offenbach, *Lischen et Fritzchen*, est venue arrêter l'inondation. M^{me} Clarisse Noël a chanté avec un brio étonnant et une voix de chanteuse légère émérite, l'air de la marchande de balais:

Foulez-fous tés paalais?

La valse entraînante du duo a été enlevée délicieusement, grâce à la collaboration de l'orchestre: *Lischen*. — Ché suis Alssacienne.

Fritzchen. — Ché suis Alssacien, etc.

Ici, naturellement, succès de rires. Autres diamants, non moins précieux que les larmes. Cette fois, espérons qu'ils ont roulé dans la poche de M. Lejeune et de ses artistes.

W.



L'os et les deux chiens.

Le barbet d'un aveugle, un jour de liberté, En fouillant les fumiers, trouva par aventure Un os des mieux garnis. C'était riche pâture! Maître barbet, ma foi! fut presque épouvanté.

Mais il n'avait durant sa chétive existence, Jamais flairé, bien moins goûté, pareil morceau,

Et, ne sachant comment entamer la pitance, Il se mit à rêver, assis dans le ruisseau.

Bah, se dit-il enfin, sans me rompre la tête, Je m'en vais en parler à Caro, mon voisin; Caro n'est pas très fier et m'appelle « cousin ». Chaque fois qu'un mâtin à l'éreinter s'apprête.

Allons donc le trouver! — Notre innocent barbet, Portant l'os comme on porte une sainte relique, A l'opulent voisin s'en vient conter le fait. Et lui décrit, confus, son embarras rustique.

Donne ici, lui dit l'autre — et regarde-moi bien! Pour un mets si friand, il faut de la méthode; Voici comme on le mange à la dernière mode... Et Caro mangea l'os au nez du pauvre chien.

(H. BLANVALET.)

Anecdote

Il y a environ 150 ans qu'un jeune homme, condamné à mort pour vol, allait être pendu à Romont. Il était déjà sous le gibet, lorsqu'une jeune fille se présente, et, suivant l'usage du pays, offre de lui sauver la vie en l'épousant et en payant tous les frais de son procès criminel. Le condamné la regarde un moment, puis, frappant sur l'épaule du bourreau, il lui dit: *Compère, mon ami! allons seulement notre petit train; elle est borgne, et il monte l'échelle fatale.*

Et cependant s'il avait voulu accepter cette fille pour épouse, il aurait eu la vie sauve, car le Coutumier du Pays de Vaud disait: « Si quelques hommes ou femmes à marier viennent à commettre crimes, pour lesquels ils soient adjugés à mort; icelle adjudication nonobstant, s'il vient une fille ou un fils, selon le sexe de conjonction, qui n'aurait été marié, requérir à la justice le condamné pour l'avoir en mariage, il lui sera délivré sans prendre mort, et abandonné en liberté et franc chise, en restituant à la justice les coustes et missions supportées, sinon qu'ils soient traîtres à leurs princes ou seigneurs, hérétiques, etc., etc. »

Un volcan sur la place de la Palud

On lit dans la *Gazette de Lausanne* du 3 août 1832:

Avant-hier, un phénomène dont on n'a point encore la solution a généralement étonné. Vers midi, sur la place de la Palud et près de la fontaine, on a vu tout à coup sortir du milieu des pavés une flamme qui s'est élevée à demi-pied au-dessus du niveau du sol. Cette apparition a été immédiatement suivie d'une vapeur noire et épaisse, exhalant une odeur de goudron. On a fait enlever les pavés, et même creuser à une profondeur de deux pieds; la terre était dure et compacte. Plusieurs personnes assurent que dans la matinée le même phénomène s'est fait apercevoir à la distance de quelques pieds.

L. MONNET. — S. CUÉNOUD.

CASINO-THÉÂTRE DE LAUSANNE

DIRECTION DE M. FERDINAND LEJEUNE

Dimanche 28 janvier 1872.

LA CITERNE D'ALBY, OU LE MYSTÈRE DE LA GRANGE ROUGE
drame en 3 actes.

LES CROCHETS DU PÈRE MARTIN

Pièce mêlée de chants en 3 actes.

On commencera à 7 heures.

Les personnes du dehors qui désirent retenir des places à l'avance sont priées de s'adresser (*franco*) à W. Tarin, libraire.

LAUSANNE. — IMP. HOWARD-DE LISLE.